

L'hon. M. Pepin: Tout ce que dit le député est vrai. Aucun crédit n'est prévu ici pour la Commission du blé, car c'est une institution financièrement autonome. On consacre de l'argent à l'encouragement de la vente de la graine de colza. Le député était probablement absent lorsqu'on a soulevé ce problème. Il y a une erreur. Cet article figure dans les crédits du Commerce, en haut de la page du livre bleu, mais il ne comprend que l'industrie. Les crédits du ministère du Commerce sont déferés à un comité. Seuls les crédits du ministère de l'Industrie sont considérés ici aujourd'hui.

M. Gleave: Monsieur le président et monsieur le ministre, est-ce à dire que des fonds pourront être dépensés pour favoriser la graine de colza, mais que ces prévisions budgétaires seront déferées à un comité permanent?

L'hon. M. Pepin: Oui, monsieur le président.

M. Skoberg: Au poste des dépenses visant les conférences, je remarque une réduction de près de \$50,000. J'aimerais savoir pourquoi et en quoi les dépenses des conférences ont été réduites, car je crois que ces conférences ont été très profitables à l'ensemble du pays.

• (9.10 p.m.)

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, je ne puis vraiment pas répondre. Pourrais-je, comme dans le cas précédent, proposer au député de lui écrire, car je ne m'attendais pas du tout à être interrogé sur de pareils détails. Je pourrais imaginer quelque réponse, mais je ne pense pas, monsieur le président, que vous vouliez que je donne ce genre de réponse.

M. Skoberg: J'y consentirai, pourvu que le ministre se rende compte que ces conférences sont très importantes pour l'ensemble du Canada.

L'hon. M. Pepin: Je m'en rends compte.

M. Skoberg: Si le ministre s'en rend compte, j'accepterai l'explication.

M. Broadbent: Je voudrais insister sur certaines questions que j'ai posées au ministre pour tenter d'obtenir au moins des réponses plus directes à certaines d'entre elles. A son avis, la situation actuelle au Canada n'encourage-t-elle pas davantage la recherche d'ordre militaire ou en matière de défense plutôt que la recherche non militaire? Je songe surtout à la catégorie de subvention qui permet aux

industries vouées à la production de défense d'être remboursées totalement à l'égard des subventions initiales alors que l'industrie qui s'adonne à la recherche dans le secteur civil doit en acquitter les frais si le projet se révèle profitable. Cette situation n'encourage-t-elle pas davantage le placement des capitaux disponibles dans le secteur de la défense plutôt que dans le secteur civil de l'économie?

L'hon. M. Pepin: J'estime avoir apporté toutes les précisions possibles sur ce sujet. J'ai assez clairement indiqué que je ressens en partie la douleur qui afflige mon honorable ami, même si j'ai une conscience plus aiguë des ramifications de la production de défense. J'ai déjà indiqué en outre que je songe à faire affecter encore plus d'argent à l'expansion et à la croissance dans le secteur civil. Je crois donc avoir signalé que je comprends ses préoccupations. Je les partage en partie.

J'ai ajouté que cette orientation avait été prise avant mon arrivée au ministère. Il est assez rare qu'un ministre ne prétend pas avoir pris de telles initiatives. Cette orientation existait déjà dans le sens que, toutes proportions gardées, moins d'argent était affecté au secteur de la défense qu'au secteur civil dans l'industrie. J'ai indiqué que, si mon honorable ami faisait le calcul, il constaterait qu'ensemble l'IRDIA et le PATI, les deux programmes dont j'ai parlé cet après-midi, représentent un appui assez considérable du gouvernement, aussi important que celui qu'il donne au secteur de la défense. En fait, nous nous entendons plus qu'il n'y paraît. Il me semble donc que nous pourrions laisser en suspens, sinon terminer, le débat sur cette question, quelque intéressant qu'il soit pour moi et pour mon honorable ami.

M. Broadbent: Il est possible, monsieur le président, que nos calculs diffèrent sur ce point. Mais c'est surtout sur la douleur que le ministre dit partager avec moi que nous ne nous entendons pas. Soit dit en passant, ce n'est pas moi qui ai utilisé cette expression le premier. J'estime, en toute déférence, qu'il est beaucoup mieux placé que moi pour soulager sa douleur.

M. McCutcheon: Monsieur le président, je me demande si j'ai bien compris la réponse à ma question au sujet des services professionnels et spéciaux. Le ministre devait-il nous donner ces renseignements plus tard?

L'hon. M. Pepin: Je ne puis que vous citer le document qu'on m'a remis. Le crédit concernant les services professionnels et spéciaux